

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 2: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Artikel: La Bibliothèque Moderne de Genève, ses fonctions, son public

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-387301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XIII. Jahrgang — No. 2.

27. Januar 1937

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

La Bibliothèque Moderne de Genève, ses fonctions, son public

Rapport présenté par Mlle. *Hélène Rivier*, à l'occasion du cours de perfectionnement organisé par l'Association des bibliothécaires suisses, à Berne, le 12 octobre 1936

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Nos bibliothèques si nombreuses et si variées peuvent se ramener à deux catégories :

1. La bibliothèque universitaire, scientifique, spécialisée, réservée plus spécialement aux professeurs et aux étudiants.
2. La bibliothèque de vulgarisation dite «populaire».

Aujourd'hui, nous laisserons la première catégorie de côté et nous nous occuperons de la bibliothèque dite «populaire», dont le développement nous tient spécialement à cœur.

Si, jusqu'à ces dernières années, la bibliothèque dite «populaire» a fait figure de parent pauvre dans la grande famille de nos bibliothèques, on commence heureusement à comprendre la place qu'elle doit occuper, le rôle qu'elle doit jouer, les services qu'on doit la mettre en situation de rendre, l'organisation moderne qu'on doit lui donner. A la bibliothèque de vulgarisation, il faut donner un nom qui réponde à sa véritable destination. Parlons de bibliothèque pour tous, bibliothèque publique ou bibliothèque publique moderne, mais surtout ne disons plus bibliothèque populaire.

La Bibliothèque publique moderne n'est pas une institution de classe, témoin son programme : distraire, instruire, renseigner qui lui donne pour clientèle toute la population, gens de tous âges, de toutes conditions, de toutes professions. La bibliothèque est un service social de la collectivité, aussi nécessaire que tous les autres, voirie, hygiène, assistance ou enseignement, comme tous les autres, il faut le créer aussi parfait que possible et lui assurer une constante amélioration. Pour cela, il faut l'organiser sur une certaine base et adopter un programme général pour son développement progressif.

En Europe, on rencontre deux types de bibliothèques publiques modernes, le type anglais et le type allemand. Bien que poursuivant le même but social et ayant le même idéal, ces deux types diffèrent essentiellement de par leur système de prêt.

La bibliothèque publique anglaise cherche avant tout à attirer le plus grand nombre de lecteurs de toutes les classes de la société; pour cela, elle cherche à faciliter la lecture par n'importe quel moyen : elle est toujours gratuite; dans la bibliothèque de prêt où chacun peut aller aux rayons, les livres sont classés par matières, le lecteur peut y bouquiner aussi longtemps qu'il le désire. Il y a un contact continu entre le bibliothécaire et le lecteur, pour autant que celui-ci le désire; le bibliothécaire est toujours là, mais il ne s'impose jamais.

La bibliothèque publique allemande est presque toujours payante; à moins de très rares exceptions, elle n'a pas l'accès libre aux rayons, et la plupart de nos collègues y sont même tout à fait opposés. La bibliothèque allemande tient avant tout à éduquer son lecteur, à l'influencer et à le guider dans ses lectures. Le lecteur ne peut avoir aucun livre sans intermédiaire, ce contrôle donne immédiatement un caractère plus froid et presque scolaire aux relations entre bibliothécaire et lecteur.

Le type anglais a été adopté par les pays scandinaves, par la Belgique, il l'est peu à peu en France, en Italie, tandis que le

type allemand se rencontre plutôt en Tchécoslovaquie, en Autriche, en Hongrie, etc.

En Suisse, ces deux types se sont rencontrés : la Suisse allemande, fortement influencée par les bibliothèques allemandes, a adopté comme base leur organisation; les bibliothèques y sont en général payantes et n'ont pas l'accès libre aux rayons. En Suisse romande, le type anglais a pris pied d'abord à Genève par la Bibliothèque Moderne, ensuite à Lausanne par la Bibliothèque municipale J.-J. Mercier.

A Genève, le problème de réorganisation des bibliothèques publiques a été posé en 1930. Il s'agissait de créer une nouvelle bibliothèque (aujourd'hui la Bibliothèque Moderne) qui pourrait en quelque sorte servir de base à la réorganisation des autres. Avant de procéder à son organisation, je fis un voyage en Angleterre, en Hollande et en Allemagne pour étudier la forme la plus rationnelle à lui donner. A mon retour, il fut décidé qu'on adopterait le système bibliothécaire anglais avec accès libre aux rayons, celui-ci paraissant répondre le mieux aux besoins et à la mentalité genevoise.

La Bibliothèque Moderne de Genève est ouverte au public depuis le 22 octobre 1931. Comme elle a été créée en vue d'un essai, elle a été conçue sur une base modeste, quitte à pouvoir se développer par la suite, quand elle aurait fait ses preuves. De la bibliothèque anglaise, elle a pris son aspect extérieur, sa base d'organisation et son système de prêt.

Elle comporte : une salle de lecture, une bibliothèque de prêt, une section pour enfants de 12 à 16 ans.

La Salle de lecture est aménagée avec de petites tables, et peut accueillir une quarantaine de lecteurs. Vous y trouvez les journaux locaux, une centaine de revues et une collection d'environ 500 volumes de référence. Elle est ouverte tous les jours ouvrables de 13 à 22 heures. Pour la fréquenter, il n'y a aucune formalité, sinon celle d'inscrire son nom dans le registre disposé

à cet effet à l'entrée de la salle. Nous avons une moyenne d'environ 90 à 120 lecteurs par jour.

La Bibliothèque de prêt est aménagée comme la «public library» anglaise. Nous avons un grand bureau de prêt disposé en fer à cheval avec d'un côté la rentrée des livres, et de l'autre côté la sortie des livres. Chaque lecteur a donc l'accès libre aux rayons, il peut y bouquiner et faire toutes les recherches qu'il désire. Nous avons actuellement un stock de 9200 volumes; ils sont classés sur les rayons d'après la classification décimale de Bruxelles. Pour trouver un livre, le lecteur peut se renseigner soit au catalogue alphabétique d'auteurs et anonymes, soit au catalogue par matières. En plus, nous avons un index alphabétique des matières qui lui indique les cotes des différentes rubriques. Le long des rayons, nous avons suspendu de petites tabelles avec les différentes rubriques et matières, ce qui facilite les recherches du lecteur. Il sait d'ailleurs que nous sommes à son entière disposition, mais nous n'intervenons que s'il nous le demande ou si nous voyons que c'est nécessaire, car nous désirons avant tout qu'il se sente tout à fait libre.

La bibliothèque de prêt est ouverte tous les jours ouvrables de 17 à 21 heures. Le prêt des livres est gratuit. Les personnes qui désirent emprunter des livres doivent se faire inscrire avec une pièce d'identité établissant leur nationalité et leur domicile. Les personnes qui ne sont pas établies à Genève depuis deux ans doivent, soit faire un dépôt de 10 francs, qui leur sera rendu si elles cessent d'utiliser la bibliothèque, soit fournir la garantie d'un citoyen genevois établi à Genève. Le lecteur reçoit une ou deux pochettes, suivant qu'il désire emprunter un ou deux ouvrages à la fois; cette pochette porte inscrits son numéro d'entrée dans la bibliothèque, ses nom, prénom et adresse. En ouvrant chaque livre, vous trouvez à l'intérieur, collés à gauche en haut, le règlement du prêt, dessous une petite pochette avec une fiche dedans, celle-ci porte le nom de l'auteur, le titre sommaire du livre et sa

cote; à droite, vous trouvez le feuillet portant la date de rentrée du livre. Le lecteur va donc choisir son livre au rayon et il l'apporte au bureau de prêt avec sa pochette; la bibliothécaire timbre la date d'expiration du prêt sur le feuillet de rentrée; elle retire la fiche du livre et la glisse dans la pochette du lecteur, qui reste à la bibliothèque. A la fin de la journée, toutes ces fiches sont classées par ordre de cotes et placées dans un fichier derrière un guide portant la date de l'échéance du prêt. Après l'avoir lu, le lecteur rapporte son livre directement au bureau de prêt; la bibliothécaire regarde la date de rentrée, sort du fichier la fiche du livre avec la pochette du lecteur, elle glisse la fiche dans le livre, et rend la pochette au lecteur. La durée du prêt est de 21 jours. Elle peut être prolongée pour les livres qui ne sont pas redemandés par d'autres lecteurs. Une amende de 20 centimes par semaine ou fraction de semaine est perçue pour tout retard lors de la restitution d'un ouvrage.

La Section des jeunes: Au printemps 1933, à la suggestion de la Commission de la bibliothèque, le Conseil administratif, en collaboration avec le Département de l'Instruction publique, a inscrit au budget un crédit de 2500 francs pour la création d'une bibliothèque des jeunes, annexée comme section à la Bibliothèque Moderne. La Section des jeunes a été inaugurée en mai 1933. Elle est destinée aux enfants de 12 à 16 ans et fonctionne tous les jeudis matin dans notre salle de lecture. Nous transportons là environ un millier de volumes choisis spécialement pour les enfants; ils peuvent les emporter à domicile et peuvent en outre profiter de la salle de lecture et de ses ouvrages consultatifs. Le système de prêt, comme aussi celui du classement des livres est tout à fait le même que celui de la bibliothèque des adultes. A fin 1935, nous avions 952 enfants qui empruntaient des livres; pendant l'année 1935, nous leur avons prêté un total de 14 785 volumes avec un stock de 1280 volumes.

Notre personnel se compose de la directrice, qui a un emploi régulier et consacre tout son temps à la bibliothèque, d'une assis-

tante et d'un surveillant pour la salle de lecture, qui travaillent chacun la demi-journée.

Au cours de ces quelques années, notre public nous a obligés, par ses demandes, à modifier un peu le choix de nos livres. Au début, notre stock a été constitué d'après les pourcentages employés en Angleterre, à l'exception des romans, car, comme ceux-ci forment la majeure partie du stock de la Bibliothèque circulante à l'étage au-dessus, nous avons fait un choix de 400 romans parmi les meilleurs romans modernes. Pour les autres rubriques, les pourcentages étaient de :

- 7 % pour les généralités
- 9 % pour la philosophie et la religion
- 7 % pour les sciences sociales
- 2 % pour la philologie
- 20 % pour les sciences pures et appliquées
- 7 % pour les beaux-arts
- 10 % pour la littérature (romans non compris)
- 8 % pour l'histoire
- 10 % pour les voyages
- 10 % pour les biographies

Dès les premiers jours d'ouverture, les demandes de livres techniques ont été si nombreuses, et notre stock si insuffisant, que nous nous sommes vus dans l'obligation de faire appel, outre la Commission de la bibliothèque, à des personnes spécialisées dans le domaine de la technique, des beaux-arts et de l'enseignement professionnel. Pour la technique, nous nous sommes assurés la collaboration de la Société des ingénieurs et architectes. Ces Messieurs se sont répartis les diverses branches entre eux, ils nous ont fait chacun une première liste des ouvrages les plus importants à acheter et, pour la suite, ils se sont mis à notre disposition pour que nous leur fassions communiquer les nouveautés ou qu'ils viennent les voir à l'examen à la bibliothèque et en discuter l'acquisition avec nous. Pour les beaux-arts, nous avons pu nous assurer la collaboration des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts. Quant au domaine de l'enseignement professionnel, il a été conclu un

arrangement, à la demande du Département de l'industrie et du commerce, entre le Service cantonal des apprentissages et la Bibliothèque Moderne. En septembre 1933, le Service des apprentissages nous a remis toute une collection de 150 volumes, composée de manuels des métiers et d'ouvrages techniques. Et comme, malgré cette collection, nous ne pouvions pas faire face à toutes les demandes des apprentis, il a été fait appel aux commissaires d'apprentissage pour qu'ils nous recommandent l'acquisition des ouvrages les plus appropriés à favoriser la formation professionnelle des apprentis. Ainsi, de bibliothèque générale, la Bibliothèque Moderne s'est petit à petit développée surtout du côté professionnel et technique, ce qui s'explique assez facilement du fait que Genève ne possède pas, comme Bâle, Berne et Zurich, de bibliothèque des arts et métiers. Nous avons à Genève de nombreuses et très belles bibliothèques, mais ce sont soit des bibliothèques d'écoles, qui réservent leurs livres à leurs élèves, soit des sociétés privées, qui ne prêtent leurs livres qu'à leurs membres, ou encore des bibliothèques, comme celle du Musée des arts décoratifs, qui ne prêtent pas à domicile. Depuis deux ans, nous avons établi un arrangement avec la Bibliothèque de l'Université, nous permettant d'y emprunter des livres spéciaux pour nos lecteurs. La Bibliothèque de l'Université se charge de nous les apporter, et la Bibliothèque Moderne les prête sous sa propre garantie. Ceci offre un gros avantage à nos lecteurs, car nombre d'entre eux ne peuvent aller à la Bibliothèque de l'Université, celle-ci fermant son prêt à 17 heures 30, alors que chez nous ils peuvent obtenir un livre jusqu'à 21 heures.

Quelques chiffres vous montreront mieux que je ne saurai le faire le développement de la bibliothèque de 1932 à 1935. A fin 1932, nous avons 2281 lecteurs inscrits pour le prêt à domicile; à fin 1935, nous en avons 6844 en comptant les enfants. En 1932, nous avons prêté un total de 43 487 volumes; en 1935, nous avons prêté un total de 95 193 volumes. A mesure que notre stock de

livres augmente, le nombre de nos lecteurs augmente aussi, ce qui fait que, malgré tous nos efforts, la moyenne de volumes par lecteur diminue chaque année. Alors qu'à fin 1931 nous avions une moyenne de 4,2 volumes par lecteur, à fin 1932 nous en avons 2,1 et à fin 1935, nous n'avions plus qu'une moyenne de 1,45 volume par lecteur.

Chaque jour, après la fermeture du prêt, nous faisons la statistique du nombre de volumes que nous avons prêtés. Comme les fiches sont classées par matières, il est très facile de faire la statistique par matières. A la fin de l'année, tous ces chiffres sont totalisés sur une seule feuille, et ainsi nous pouvons nous rendre compte jour après jour de ce qui est le plus demandé par nos lecteurs.

Cela vous intéressera peut-être d'avoir quelques détails sur les livres que nous avons prêtés en 1935 :

Généralités	693 volumes	0,8 %
Philosophie	1511 »	1,9 %
Religion	986 »	1,2 %
Sciences sociales	2343 »	2,9 %
Philologie	799 »	1, %
Sciences pures et appliquées	9360 »	11,8 %
Beaux-arts et arts récréatifs	5336 »	6,7 %
Littérature (romans non compris)	6347 »	7,9 %
Histoire	4598 »	5,7 %
Voyages	8713 »	10,8 %
Biographies	9022 »	11,2 %
Romans	30 700 »	38,1 %
Section des Jeunes	14 785	

Ces quelques chiffres vous montreront que l'essai que nous avons fait est un réel succès, et a même fortement dépassé nos prévisions. L'accès libre aux rayons semble, en particulier, jouir d'une très grande faveur dans le public. Vous seriez étonnés de voir le nombre de gens qui viennent bouquiner et restent des heures entières dans nos rayons. Et le grand argument du vol, toujours invoqué contre le libre accès, s'est révélé très faible.

Nous avons en moyenne 15 à 20 volumes qui disparaissent chaque année, ce qui, sur 95 193 volumes prêtés en 1935, n'est vraiment pas énorme.

L'influence de la Bibliothèque Moderne se fait petit à petit sentir dans les bibliothèques circulantes, deux d'entre elles ont adopté le libre accès et en sont très satisfaites. Le succès de la Bibliothèque Moderne ne sera toutefois jamais complet avant d'être arrivé au vrai but que se sont proposé ses initiateurs et qui serait d'établir une seule organisation de bibliothèque publique moderne pour toute la ville et le canton de Genève, digne de la «public library» anglaise pour une ville anglaise de la même importance que Genève.

A tout hasard, nous avons établi un projet d'adaptation à l'état actuel des bibliothèques à Genève, pour que, le jour où les circonstances nous le permettront, nous soyions à même de le réaliser le plus rapidement possible. Ce projet est composé de trois parties dont la réalisation par étape pourrait se faire dans l'ordre suivant:

1. La Bibliothèque centrale.
2. Les succursales.
3. Un dépôt de livres pour la campagne.

1. La Bibliothèque centrale.

Dans ce bâtiment seraient réunis les services suivants :

La Direction générale;

L'Administration générale;

Le Département général pour les acquisitions, la reliure et le cataloguement.

Nous aurions :

a) *Une salle de lecture.*

b) *Une salle de journaux* : il semble de plus en plus indispensable d'avoir à Genève une salle de journaux. Actuellement, il n'existe que la salle des journaux de l'Université qui est strictement réservée aux étudiants. A chaque instant, les gens viennent

nous demander des journaux suisses et étrangers, et nous sommes obligés de les renvoyer ... au café.

c) *Une bibliothèque de prêt* avec une collection spéciale de volumes concernant la technique et les beaux-arts. En outre, seraient annexées à la bibliothèque de prêt une collection de documentation illustrée et une collection de clichés à projection actuellement en formation à la Bibliothèque Moderne.

d) *Une bibliothèque d'enfants* : le service actuel de la «Section des Jeunes» ne peut être appelé à proprement parler une bibliothèque d'enfants, car il ne fonctionne qu'une matinée par semaine, et les enfants n'ont pas de local à eux. Avoir à Genève une bibliothèque d'enfants comme en ont la plupart de nos pays voisins serait déjà un grand progrès sur l'état actuel, et mieux vaudrait en avoir une seule bien organisée que plusieurs insuffisamment dotées. Petit à petit, à mesure que les ressources financières le permettraient, on en aménagerait d'autres dans les succursales.

2. *Les Succursales.*

Elles dépendraient directement de la Bibliothèque centrale. Elles comporteraient chacune une salle de lecture et une bibliothèque de prêt avec accès libre aux rayons.

3. *Dépôt de livres pour la campagne.*

Pour cela, l'idéal serait une organisation similaire à celle employée dans les bibliothèques rurales du Kent en Angleterre ou dans la banlieue de Dresde, qui, toutes les deux, se servent du bibliobus. Malheureusement, il faut toujours compter avec les difficultés financières, et nous n'avons pas encore trouvé la solution du problème.

Voici, dans les grandes lignes, l'organisation de la Bibliothèque Moderne de Genève, et le programme qu'elle se propose. Vous voyez qu'entre ce qui existe et ce à quoi nous aspirons, la marge est grande. Vous trouverez peut-être notre but un peu hardi, mais nous avons la ferme espérance qu'avec de la volonté et de l'énergie, nous y arriverons petit à petit, tôt ou tard.